

I

ÉVOLUTIONS POLITIQUES ET GOUVERNANCE

INTRODUCTION

Aymar Nyenyezi Bisoka

En 2011, les analyses politiques parues dans les *Conjonctures congolaises* regrettaient que les élections qui avaient eu lieu cette année-là n'avaient eu de mérite que d'avoir été organisées. Sans légitimité aucune, elles avaient donné lieu à une crise politique sans précédent depuis l'avènement de la 3^e République. Mais en 2015, on regrettait, dans la série, que cette expérience électorale de 2011 n'ait pas pu être répétée, malgré ses défauts, alors qu'il s'agissait d'une année électorale. La déception est encore plus perceptible dans le volume 2016, année au terme de laquelle la RDC attendait sa toute première alternance démocratique qui n'a finalement pas eu lieu.

Cette première partie, dédiée à la vie politique, répond donc principalement à la question posée ces dernières années : Kabila partira-t-il ou ne partira-t-il pas ?

Tout d'abord, Paule Bouvier et Jean Omasombo Tshonda reviennent sur le déroulement des événements politiques ayant émaillé l'année. Dans leur chapitre : « RDC 2016 : une année électorale sans élections », ils expliquent que 2016 aurait dû être celle apportant les réponses tant attendues aux questions que le peuple congolais se posait depuis 2015 quant à son avenir. Ils décrivent en détail les manœuvres politiques et juridiques qui ont permis au président Kabila de se maintenir au pouvoir. Dans leurs conclusions, ils montrent que « l'année 2016 qualifiée d'année électorale aurait dû, au vu des événements, s'appeler plutôt "année du glissement". Non que ce mode de gouvernance n'ait pas été appliqué antérieurement par le président Kabila. Mais, pour la première fois, dans l'exercice du pouvoir par le chef de l'État, ce type de stratégie apparut au grand jour et avec une finalité aussi flagrante, à savoir éviter l'alternance ». Finalement, les auteurs démontrent que l'histoire ne s'arrête pas au glissement du président Kabila. Toutes les manœuvres décrites ainsi que la croissante opposition à ce glissement ont produit un effet dont on ne peut douter : le pouvoir de Joseph Kabila est vu aujourd'hui comme étant illégitime par une large partie de la population congolaise. Le délabrement de l'économie et ses effets sur l'accroissement de la pauvreté ne pourront que renforcer ce sentiment. Il restera à savoir jusqu'où le président Kabila et son régime sont prêts à aller pour se maintenir au pouvoir.

En complément à ce texte, la contribution « Quand la rue kinoise envahit le politique... » de François Polet nous permet de comprendre comment les

manifestations de rue ont participé à la dé-légitimation populaire du régime du président Kabila. L'auteur analyse la « politique de la rue » au cours du deuxième mandat de Joseph Kabila (2012-2016). Il montre que le système politique dans lequel ont lieu ces manifestations est le résultat de la rencontre entre la tradition autoritaire, la construction internationale de l'État (paix libérale) et la mondialisation des manifestations de rue. Contraint par ses partenaires internationaux, l'État congolais doit accepter un certain pluralisme politique, mais essayer de réduire ses effets par une variété de moyens. François Polet explique comment, depuis 2013, la stratégie du camp présidentiel a été de rester au pouvoir après la fin du second mandat de Kabila. Il analyse aussi comment le soulèvement burkinabè d'octobre 2014 puis les émeutes de Kinshasa de janvier 2015 ont permis de mettre la « rue » au cœur du débat politique entre le Gouvernement et l'opposition. Les adversaires du glissement utiliseront la « rue » comme un moyen de contrebalancer leur vulnérabilité politique dans les institutions étatiques. Le Gouvernement va rendre « criminelles » les manifestations comme « rébellion » et essayer de démontrer sa propre maîtrise de l'espace public. Finalisé deux semaines avant la fin du mandat de Joseph Kabila, ce chapitre repose sur une hypothèse qui ne s'est pas réalisée, celle de la victoire de la rue, le 19 décembre 2016, sur les stratégies de glissement du président Kabila...

Enfin, Charles Kinombe Kakule traite de la question de l'ordre et de la sécurité, et plus précisément de celle de la gouvernance des prisons. Dans son texte « L'ordre et la sécurité en milieu carcéral : étude compréhensive des pratiques des acteurs de la prison centrale de Bukavu », il examine ce que les prisonniers font vraiment pour assurer le maintien de l'ordre et de la sécurité. En utilisant le cas de la prison centrale de Bukavu et les perspectives théoriques de l'anthropologie juridique, il affirme que « les lois ne sont pas tellement ce que disent les textes, mais ce que font les acteurs ». C'est de cette perspective qu'il part pour passer au crible les pratiques au sein de la prison centrale de Bukavu. Il s'agit d'une étude à la fois descriptive des « droits de visite » et « droits de sortie », mais aussi analytique des logiques qui les sous-tendent. La question centrale que pose Charles Kinombe est celle de savoir dans quelle mesure il est possible de partir des pratiques des acteurs pour penser des réformes qui soient conformes au contexte et donc qui aient la chance d'être effectives. Il s'agit, en fait, d'une problématique plus générale qui devrait concerner toutes les politiques publiques en RDC...